

Degré de constance d'une mesure noté lorsque celle-ci est répétée dans des conditions identiques par différents évaluateurs.

Remarque : La fiabilité interévaluateurs permet de déterminer dans quelle mesure les résultats obtenus peuvent être reproduits. L'absence de cette fiabilité peut être due à des divergences entre les évaluateurs ou à l'instabilité de l'attribut mesuré.

Syn. : fiabilité interobservateurs (n.f.), reproductibilité interobservateurs (n.f.), fiabilité interjuges⁵

(n.f.).

(Notion connexe : [fiabilité intra-évaluateur](#))